



L'UNSA Crédit Mutuel Arkéa demande le versement de la prime MACRON

Mardi 23 mars dernier, lors du CSEC, L'UNSA Crédit Mutuel Arkéa a demandé à la direction le versement de la prime MACRON.

La semaine précédente, Jean Castex a annoncé que le versement d'une prime de 1 000 €, pouvant aller jusqu'à 2000 €, défiscalisée et exonérée de cotisations sociales, serait de nouveau autorisée en 2021.

Si les "travailleurs de la deuxième ligne" (commerce de détail, propreté, bâtiment, transport routier) devront bien entendu en être les bénéficiaires privilégiés, **cette prime dite Macron sera pour autant ouverte à tous les salariés.** »

Cette nouvelle prime Macron pourrait être exonérée dans la limite de 2 000 euros pour les entreprises et les branches professionnelles qui auront conclu un accord d'intéressement d'ici la fin de l'année.

Pour information L'UES Arkade remplit ces différents critères. Nous attendons de l'entreprise qu'elle réponde favorablement aux attentes des salariés.

Chacun, au siège ou dans les réseaux, a su répondre présent et assurer la continuité de service.

Nous attendons un geste fort de la direction. Qu'elle réponde "présent" à son tour ! ...



Bulletin d'adhésion

À retourner à : unsa.arkea@gmail.com



Vos correspondants

DD22 Sébastien CHERMAT
DD35 Franck AZE
Siège/PEI Marc GARGADENNEC

DD29 Loïc URVOYS
DD56 Michel ROUILLARD
CMSO Frédérique BOUTET

Je soussigné

Employé Cadre

Affectation

Métier

Adresse mail Pro

Date de naissance

Adresse mail Perso

Tél Portable

Déclare adhérer au syndicat UNSA Crédit Mutuel Arkéa

La cotisation est de **31 € par trimestre** (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%, ou frais réels), prélèvements automatiques trimestriels, fin des mois de : mars, juin, septembre, décembre. **Joignez un RIB impérativement.**

Tous les adhérents bénéficient d'une protection juridique vie professionnelle après 6 mois d'adhésion.

Fait à Le Signature :